

Information réglementée  
Bezannes, le 3 avril 2017 – 17h30

## Résiliation d'un contrat de liquidité et mise en œuvre d'un nouveau contrat

FREY (FREY - FR0010588079) annonce avoir résilié le contrat de liquidité confié jusqu'alors à Invest Securities, avec effet au 03 avril 2017.

A la date de résiliation du contrat de liquidité confié à Invest Securities, les moyens suivants figuraient au crédit sur le compte de liquidité : 7 854 titres et 34 438.30 € en espèces, contre 12 663 titres et 320 576.47 € en espèces initialement affectés à la mise en œuvre du contrat.

FREY annonce, par ailleurs, confier à Kepler Cheuvreux (Paris), à compter du 03 avril 2017, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011, portant sur les titres « FREY » admis aux négociations sur Euronext Paris.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux sont les suivants :

- 7 854 titres,
- 34 438.30 € en espèces.

### A propos de la foncière FREY

Depuis plus de 30 ans, FREY développe des centres commerciaux de plein air de nouvelle génération. Le modèle de croissance du Groupe repose sur trois silos qui fonctionnent en pleine synergie - l'investissement, la promotion et la gestion de retail parks. FREY est aujourd'hui le leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (extension, rénovation, réaménagement) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités. Sous son label Greencenter®, FREY propose des lieux conviviaux, mêlant shopping et loisirs dans des espaces moins énergivores.

La foncière est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.